

Bourses de 2e et 3e cycles pour stage en Centre collégial de transfert de technologies (BCTT) 2027-2028

<u>Date de lancement du concours :</u> Juillet 2026	<u>Annonce des résultats :</u> Avril 2027	<u>Montant :</u> 7 000 \$ par année
<u>Date limite (demande) :</u> 4 février 2027, 16h00 (EST)	<u>Année de début d'octroi :</u> 2027-2028	<u>Durée du financement :</u> 260 heures durant le trimestre

DATES IMPORTANTES

- Soumission au secteur Nature et technologies du Fonds de recherche du Québec (FRQ) des candidatures présélectionnées par les établissements universitaires : **15 janvier 2027 à 16h**
- Soumission des demandes de bourses au FRQ par les candidatures présélectionnées : **4 février 2027 à 16h.**

Le présent programme fait référence aux [Règles générales communes \(RGC\)](#) du Fonds de recherche du Québec (FRQ). Celles-ci s'appliquent à l'ensemble des offres de financement du FRQ. Seules les conditions particulières visant ce programme sont indiquées dans ce document et prévalent sur les RGC.

Les règles de ce programme sont disponibles dans leur intégralité et sous format PDF dans la Boîte à outils.

Le lien menant vers l'Espace demande du portail FRQnet et les formulaires associés au présent concours sont disponibles sous l'onglet « Accès portails » du site Web. De plus amples renseignements sont disponibles dans le menu « Documents » du [portail FRQnet](#). **Il est de l'entière responsabilité de la personne candidate de choisir le bon formulaire.** En cas d'erreur, le Fonds ne procèdera à aucun transfert d'un programme vers un autre et la demande sera déclarée non admissible au moment de la vérification d'admissibilité.

UN DOSSIER TRANSMIS APRÈS LA DATE ET L'HEURE LIMITES DU CONCOURS SERA DÉCLARÉ NON RECEVABLE PAR LE FONDS.

NOTE IMPORTANTE (Section 3.3 des RGC) : La personne qui souhaite soumettre une demande doit préparer son dossier suffisamment en avance pour être en mesure d'obtenir tous les documents demandés et transmettre le formulaire dans les délais requis. Elle doit également prévoir et prendre en compte le fort achalandage des demandes de soutien adressées au Fonds en fin de concours, le cas échéant.

Table des matières

1. Objectifs
2. Clientèle visée
3. Conditions d'admissibilité
4. Présélection par les établissements universitaires
5. Présentation de la demande
6. Durée du stage
7. Rapports
8. Entrée en vigueur
9. Pour nous contacter

1. Objectifs

Ce programme de bourses a pour objectif de favoriser le développement des compétences de la personne stagiaire et de favoriser la collaboration avec le milieu de la recherche collégiale.

2. Personne visée

Ce programme s'adresse aux étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles qui désirent faire un stage dans un milieu pratique rattaché à un établissement d'enseignement de niveau collégial.

3. Conditions d'admissibilité

- Être inscrit, au moment du dépôt de la demande de bourse, à temps plein dans un programme de 2^e ou 3^e cycle (profil recherche ou professionnel) d'une université au Québec. Les microprogrammes ne sont pas admissibles;
- Faire un stage dans un Centre collégial de transfert de technologies du Québec;
- Faire un stage dans un des domaines couverts par le secteur Nature et technologies (<https://frq.gouv.qc.ca/nature-et-technologies/mission-et-domaines-de-recherche/>);
- Le programme d'études ou le projet de recherche de la personne candidate doit être en lien avec les activités proposées pour le stage;
- Le stage peut débuter en tout temps entre le 1^{er} avril 2027 et le 15 janvier 2028;
- La personne sélectionnée doit avoir un compte FRQnet.

4. Présélection par les établissements universitaires

Les personnes intéressées doivent s'adresser directement à leur établissement universitaire.

Les établissements universitaires peuvent soumettre un maximum de deux candidatures au plus tard le 15 janvier 2027. Pour la présélection des candidats par les établissements, les critères suivants sont suggérés :

1. La qualité du dossier académique; et
2. La lettre de motivation de la personne candidates

Chaque établissement universitaire devra désigner une personne responsable de la transmission des candidatures présélectionnées. Cette personne devra se créer un compte sur le [portail FRQnet](#) afin de transmettre les candidatures.

5. Présentation de la demande

Une fois présélectionnée, la personne candidate doit créer son compte dans le portail FRQnet. Le FRQ communiquera par la suite avec les candidates et les candidats présélectionnés afin qu'ils remplissent un formulaire électronique auquel seront jointes les pièces requises et qui doit être transmis au plus tard à la date et à l'heure limite du concours du Fonds.

En ce qui concerne la langue de rédaction du formulaire et des documents soumis, consulter l'article 3.6 des [Règles générales communes](#).

Consultez les Normes de présentation des fichiers joints dans le portail FRQnet pour les fichiers à joindre au formulaire.

Il n'y a pas de mise à jour possible du dossier après la date limite de présentation des demandes.

Documents requis

En l'absence de l'un ou l'autre des documents requis, la demande sera non admissible. De plus, aucun document reçu après l'heure limite du concours n'est considéré. Les documents illisibles, de faible résolution ou ne permettant pas d'effectuer l'admissibilité de la demande seront rejetés.

- Relevés de notes (officiels ou non) pour toutes les années d'études universitaires effectuées complétées ou non ;
- Une lettre de motivation de la personne candidat
- Une brève lettre du directeur de recherche confirmant que le programme d'études ou le projet de recherche de la personne candidate est en lien avec les activités proposées par le stage.

6. Durée du stage

Le stage est d'une **durée minimale de 260 heures durant le trimestre.**

7. Rapports

À la fin du stage, la personne ayant bénéficié de la bourse doit transmettre au Fonds, une attestation de présence signée par son superviseur de stage. Elle doit aussi faire un rapport de stage dans lequel elle décrit brièvement ses activités et ses réalisations.

8. Entrée en vigueur des règles

Les présentes règles s'appliquent à l'exercice financier 2027-2028

9. Pour nous contacter

Gabriel Bernier

Responsable de programmes

Bourses de formation FRQ – secteur Nature et technologies

Téléphone : 418 643-8560 poste 3157

Courriel : gabriel.bernier@frq.gouv.qc.ca